

COMMISSION RUNNING 54

Procès verbal de l' ASSEMBLEE PLEINIÈRE du 26 septembre 2020, à Gondreville

Après avoir fait constater que le quorum était atteint (25 présents + 6 pouvoirs) , soit 31 membres sur 54 possibles , le Président, Michel FOLLEY déclarait la séance ouverte à 14h40 .

Il salua d'abord la présence de Dominique POTIER, député de la 5^{ème} circonscription, de Jean-Luc URBAIN, président du Comité départemental d'Athlétisme et remercia la municipalité de Gondreville de nous accueillir dans leur mairie.

Ayant constaté avec satisfaction que toutes les dispositions sanitaires avaient bien été prises (distanciation, port du masque....), il demanda à chaque membre de l'Assemblée de se présenter individuellement.

Il précise par ailleurs qu'ont été invités pour cette Assemblée plénière :

- la Mairie de Gondreville ; le Conseil départemental ; la Direction départementale de la Cohésion Sociale ; le député :Dominique POTIER. ; le Président du C.D.A.54

Se sont excusés : la Mairie de Gondreville

LE MOT DU PRESIDENT :

Après 20 ans passés à la tête de notre COMMISSION DES COURSES HORS STADE , 20 années au cours desquelles nous avons fait de notre mieux pour expliquer et faire adopter les multiples contraintes administratives s'empilant les une après les autres et compliquant bien entendu la tâche des bénévoles que vous êtes, 20 années aussi à nous employer à créer au sein de cette commission un climat de respect mutuel, que l'on soit « petits organisateurs » ou organisateurs de courses à retentissement national, 20 années au cours desquelles nous sommes parvenus à travailler sereinement avec les services préfectoraux , le dernier succès en date étant d'ailleurs obtenu , l'an passé, avec la sous préfecture de Lunéville où nous nous sommes rendus et où nous avons eu une explication franche avec les responsables sous préfectorauxc avec qui aujourd'hui nous avons des relations de travail franches et bien sûr productives .

Après ces 20 années dis-je, je pensais avoir atteint le maximum de ce que l'on pouvait exiger en matière d'organisation .

Et bien non, cette année 2020, véritablement cauchemardesque, m'a fait déchanter. J'ai souvent, au cours des Assemblées générales passées, salué à juste titre , l'engagement de tous instants des organisateurs de courses et,tout bénévoles qu'ils sont, leur faculté à s'adapter aux contraintes , pour le bien du sport en général.

Cette fois encore, je me dois de louer plus que jamais votre détermination à continuer, à ne pas baisser les bras en organisant tout de même votre course, tout en comprenant fort bien, ceux de vous qui, las de lutter, ont reporté leurs projets à l'année prochaine.

Quant à moi, à 77 ans, j'aspire à souffler un peu ; j'ai donc décidé de passer la main. Bien entendu, je souhaite rester auprès de vous, pour aider, mais avec moins d'obligations.

Je vous propose, pour me remplacer, et assurer une continuité dans notre Comité la candidature de Marie-Claire PELTIER, qui depuis le décès subit d'André TERNARD, a spontanément accepté de nous dépanner en assurant le secrétariat au pied levé et qui, en quelques mois a fait état de ses capacités indiscutables à mener la barque de la Commission Départementale des Courses hors stade de Meurthe et Moselle.

Enfin, je n'oublie pas que la Commission des Courses hors stade, c'est aussi et avant tout une équipe ; et je tiens à remercier présentement mes fidèles compagnons de route : Marie Claire, dernière arrivée, ceux de toujours, Alain SOMMARUGA, André JAKUBOWSKI, Guy BOURGUIGNON, avec une pensée émue pour notre regretté André TERNARD, disparu si soudainement.

Un moment d'émotion partagée qui se conclut par une belle surprise faite à Michel : un cadeau de départ bien mérité.

BILAN COMPTABLE DE L'ANNEE 2020 :

Le Trésorier, Guy BOURGUIGNON, commente le bilan comptable 2019-2020 et présente le budget prévisionnel 2021 qui ne suscitent aucune remarque (si ce n'est une bénigne question de présentation...) et qui sont adoptés à l'unanimité.

Le bilan comptable 2019-2020 :

Dépenses : 460.26 € Recettes : 356 € déficit de l'exercice : 104.26 €

Report de l'année passée : 1685.98 €

Excédent final de clôture : + 1581.72 €

Un rappel utile : tout dossier de demande d'organisation doit être accompagné d'un chèque de 8 € (course de moins de 500 coureurs) ou 16 € (pour les courses de plus de 500 coureurs et plus).

Possibilité de faire un virement (dans ce cas un RIB sera envoyé au demandeur) .

BILAN DE L'ANNEE 2020

Si beaucoup de courses furent annulées, Marie-Claire PELTIER a tenu à faire témoigner deux organisateurs qui ont maintenu leur manifestation et qui en sont très satisfaits.

Bien entendu, il leur a fallu faire preuve d'imagination pour rester dans le respect des normes sanitaires mais ils assurent que la coopération des coureurs fut parfaite .

David BIGEARD pour la Fumana à Dommartemont et Frédérique d'ENNETIERES pour le trail urbain de Longwy, le 12 septembre 2020.

REGLEMENTATIONS - PROCEDURES SANITAIRES :

Ce fut l'occasion , pour Marie-Claire de présenter le nouveau site de la Commission RUNNING 54 (ancienne CDCHS54)

Pour y accéder, il suffit, dans GOOGLE, de taper CDA54 ; sur la page d'accueil , dans la colonne de gauche , cliquer sur **Commission Running 54** , puis **sur Informations** .

On peut y trouver toutes les Informations nécessaires, la réglementation en vigueur, ainsi que tous les éléments pour préparer les dossiers de demande de courses. C'est clair et très facile d'accès.

INTERVENTION DE Dominique POTIER, député de la 5ème circonscription :

Mr POTIER connaît bien le monde sportif et plus particulièrement le monde des courses hors stade puisqu'on l'a vu fréquemment avec un dossard. Il tenait donc à être présent malgré un emploi du temps surchargé, ce samedi. Il n'a pas manqué d'exprimer tout le respect qu'il a pour tous les organisateurs de courses hors stade en particulier mais aussi pour tous les bénévoles organisant des évènements en général qu'ils soient sportifs ou culturels.

Il a tenu aussi à les encourager et malgré une situation actuelle peu favorable à ne pas baisser les bras , à surmonter tous les obstacles .

CALENDRIER DES COURSES 2021 : (voir sur le site)

Etabli sans problème apparent avec 70 courses au programme.

ELECTIONS DES MEMBRES DU NOUVEAU BUREAU :

Jean-Luc Maquart est seul candidat à rejoindre le bureau qui se présente comme suit :

PRESIDENTE : Marie-Claire PELTIER

Vice-Président : Michel FOLLEY , correspondant de la Commission Running 54 pour la Préfecture de Nancy

Secrétaire : Alain SOMMARUGA , correspondant de la Commission Running 54 pour les Sous-Préfectures de Toul et de Briey

Trésorier : Guy BOURGUIGNON, correspondant de la Commission Running 54 pour la Sous-Préfecture de Lunéville

Membres : André JAKUBOSWSKI et Jean-Luc MACQUART

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente, Marie-Claire PELTIER, déclarait la séance levée à 16h30.

C'est enfin par un geste très amical et très apprécié que débutait le pot de l'amitié offert par le club de Gondreville A.C.G.V. : les organisateurs du challenge trail du Pays Haut (Cosnes et Romain, Longwy , Hussigny –Godbrange - Mont Saint Martin) , conscients qu'ils avaient été particulièrement bien aidés dans leurs démarches avec l'Administration, ont tenu à remettre à chaque membre du bureau un petit présent : un MUG à l'effigie de leur compétition .

Merci à eux et saluons enfin, l'excellent état d'esprit qui a régné tout au long de cette commission plénière.